

MARCHÉ DE NOËL - MAREST-SUR-MATZ

29 et 30 Novembre 2025

Organisé par la Bibliothèque Municipale

PRÉ-INSCRIPTIONS du 01/09 au 31/10/2025

PARTICULIERS - MARESTOIS

Je soussigné(e) : NOM : PRÉNOM :

Né(e) le : à

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Justificatif d'identité : CNI ou PERMIS DE CONDUIRE ou PASSEPORT N° de la pièce

Date et lieu de délivrance **dont copie recto/verso jointe**

CERTIFIE AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET APPROUVER DANS SON INTÉGRALITÉ LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ATTESTE SUR L'HONNEUR :

- N'être pas inscrit au registre du commerce et des sociétés (pour les particuliers) *N.B. : L'article 441-7 du Code Pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié*
- Ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal) *N.B. : L'article 441-7 du Code Pénal punit d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié*

➤ **J'autorise – Je n'autorise pas (merci de rayer la mention inutile)**

- par la présente la Commune de MAREST-SUR-MATZ à diffuser la (les) photographie(s) sur lesquelles je pourrais figurer, prise(s) le 29 et 30 novembre 2025 à l'occasion du Marché de Noël en vue de les mettre en ligne à la disposition de toute personne qui viendra se connecter sur le site internet désigné à l'adresse : <http://mairie-de-marest.e-monsite.com> ou sur la [page FACEBOOK](#) (profil public) de la Mairie de Marest-sur-Matz, valable sans limitation de durée, toutefois cette autorisation pourra être révoquée à tout moment. La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'au support explicitement mentionné.

Date

Signature

PRÉ-INSCRIPTIONS – 29 ET 30/11/2025 – PARTICULIERS Marestois
(toute demande incomplète ne sera pas enregistrée)

INTÉRIEUR :(nombre de tables 1.20 x 0.80) x 5 € pour les 2 jours = €

(minimum 2 tables)

EXTERIEUR : 1 barnum 3m x 3m + 1 table de 2.20 x 0.70 = 8 € les 2 jours

EXTERIEUR : 1 chalet bois + 1 table de 2.20 x 0.70 = 25 € les 2 jours

* Nombre de grille(s) souhaitées 0 ou 1 ou 2

* (entourer - suivant votre choix) * (sous réserve de disponibilité – 1 grille maxi pour 2 tables – 2 grilles maxi à partir de 3 tables)

Précisez ce que vous exposerez

.....

.....

.....

.....

Paiement par chèque (à l'ordre de : régie dépenses/recettes Marest-sur-Matz) ou espèces
à réception de la confirmation par courrier postal ou par courriel de votre inscription

Restauration - Boissons à consommer sur place - Tombola - vente d'enveloppes ou autres avec lots EXCLUSIVEMENT réservées aux organisateurs

Les propositions de réservations pour les repas vous parviendront avec la confirmation de votre inscription

Le Maire de la Commune de MAREST-SUR-MATZ sis à MAREST-SUR-MATZ (60490) – 14 route de Compiègne, a désigné l'ADICO sis à BEAUVAIS (60000), 2 rue Jean Monnet, en qualité de délégué à la protection des données.

Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la réalisation du traitement : **INSCRIPTIONS au MARCHÉ DE NOEL, REGISTRE et PAIEMENTS**

Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées.

Les données sont destinées à la Commune de Marest-sur-Matz et à la Sous-Préfecture de Compiègne.

Elles sont conservées, en ce qui concerne la Commune de MAREST-SUR-MATZ, pour une durée de deux années.

Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant.

Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter soit par courrier électronique adressé à : mairiemarestsurmatz@live.fr – soit par courrier papier à MAIRIE – 14 route de Compiègne – 60490 MAREST-SUR-MATZ, si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL